# 

* Date : 18-12-2019
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2019863574
* Auteur :

Justice de paix du second canton de Tournai
Désignation
Par ordonnance du 2 décembre 2019, le Juge de Paix du second canton de Tournai a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Monique DELABY, née à Tournai le 20 avril 1946, domiciliée à 7621 Brunehaut, rue du Paradis 49B.
Maître Isabelle SCOUFLAIRE, avocate, dont le Cabinet est établi à 7500 Tournai, Rue Albert Asou 56, a été désigné en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
La requête a été déposée au greffe du Tribunal de céans en date du 11 octobre 2019.
Pour extrait conforme : le greffier assumé, (signé) Beghain Yann